

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Axe 1 : Réussite des élèves

Objectif stratégique : Les actions de l'ensemble du personnel sont centrées sur la réussite et l'appui à la réussite de l'élève afin de permettre l'atteinte de son plein potentiel.

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
<p>1.1 Les taux de réussite annuels des élèves aux tests provinciaux de l'OQRE atteignent ou dépassent le taux de réussite provincial</p>	<p>1.1.1 Les taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers (EED) aux tests provinciaux de l'OQRE (9^e et 10^e) augmentent de 10 %.</p>	<p>Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial de compétences linguistiques (TPCL-10^e année) de l'OQRE augmentent de 2%. Le taux de réussite des élèves ayant des besoins particuliers au test provincial en mathématiques, pour le cours appliqué et le cours théorique, augmentent de 2%.</p>	<p>Formation sur les adaptations et les exemptions lors des tests de l'OQRE pour le personnel des écoles. -Formation sur l'utilisation de la technologie d'aide. -Pistage d'élèves ayant des besoins particuliers de la 9^e et 10^e année, utilisant une technologie d'aide ou ayant accès à des adaptations lors de tests. -Monitoring des résultats des élèves ayant des besoins particuliers de 9^e et 10^e année aux bulletins de mi- semestre et de fin de semestre. Stratégie provinciale d'accompagnement en mathématiques de la 7^e à la 10^e année. -Formation relative à la préparation aux tests de l'OQRE. -Formation relative aux pratiques gagnantes pour l'administration des tests de l'OQRE. -Accompagnement des écoles en évaluation et planification des apprentissages.</p>	<p>Résultats aux tests de l'OQRE des élèves ayant des besoins particuliers du CSV.</p>

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
1.1 (suite)	1.1.2 Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux augmentent de 10 %.	Les taux de réussite des élèves ALF aux tests provinciaux en 3 ^e et 6 ^e année augmentent de 2 %.	Formations du personnel enseignant ALF pour l'identification des élèves et l'utilisation du portail TACLEF -Accompagnement en région pour l'utilisation des données et la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage.	Résultats aux tests de l'OQRE des élèves du CSV.
1.2 Les écoles assurent l'accueil et la transition fluide des élèves dès la petite enfance	1.2.1 100% des écoles prévoient un programme d'accueil, d'accompagnement et de suivi dès la petite enfance.	100% des écoles élémentaires utilisent l'outil Bon départ – démarche d'évaluation diagnostique au cycle préparatoire -100% des écoles élémentaires mettront en place des activités d'accueil pour les élèves de la maternelle. -100% des écoles élémentaires utiliseront le formulaire de divulgation de renseignements entre la garderie et l'école.	-Mise à l'essai d'une nouvelle grille de dépistage précoce -Mise à jour de l'outil Bon départ -Participation des écoles à l'activité « <i>Bienvenue à la maternelle</i> ». -Mise en place d'activités portes-ouvertes par les écoles. -Le formulaire de divulgation de renseignements est acheminé aux écoles.	-Les écoles mettent en œuvre des stratégies à partir des résultats obtenus. -Nombre d'élèves à risque identifiés dès le jardin d'enfants. -Nombre d'élèves aiguillés vers des services dans la communauté. -Nombre de parents qui participent aux activités « <i>Bienvenue à la maternelle</i> » -Utilisation du formulaire de divulgation de renseignements dans les écoles.

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
1.3 Offrir des services et des lieux propices à l'apprentissage	1.3.1 Le nombre d'ententes de partenariats communautaires augmente de 25%.	-5 ententes avec des nouveaux partenariats ou des nouveaux projets avec des partenaires existants verront le jour	-Renouveler tous les partenariats existants que les écoles désirent reconduire -Rechercher de nouveaux partenaires pour répondre aux besoins exprimés des écoles -Mettre sur pied des nouveaux programmes avec des partenaires actuels pour répondre aux besoins des écoles	-Nombre de nouvelles ententes de partenariats -Nombre de renouvellements d'entente avec nos partenaires
	1.3.2 100% des écoles répondent aux normes d'entretien du Conseil.	-La mise en œuvre du guide d'entretien se poursuit incluant des formations pour améliorer le rendement et la connaissance du guide.	-7 dates sont ciblées pour des formations.	Nombre de membres du personnel d'entretien et de directions qui sont au courant du guide et applique son contenu.
	1.3.3 100% des écoles possèdent une infrastructure et de l'équipement technologique qui soutiennent l'apprentissage.	-Le réseau étendu sera mis à jour pour continuer à augmenter la vitesse des réseaux dans 100% des écoles.	-La bande passante des écoles restantes (32 %) sera augmentée à 1 GigaOctet.	Pourcentage des écoles et des bureaux administratifs ayant reçu la mise à jour.
	1.3.4 100% des besoins de dotation des écoles sont comblés par un personnel compétent et qualifié dès la rentrée scolaire.	-100% des employés embauchés sont qualifiés ou détiennent une lettre de permission du MEO pour un maximum de 10% du personnel.	-Revoir les stratégies de recrutement du personnel et le processus d'embauche afin de retenir un nombre accru de candidat(e)s potentiel(le)s lors des foires d'emploi.	-Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible; -Nombre de membres du personnel qualifié embauché; -Nombre de membres du personnel détenant une lettre de permission.

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Axe 2 : Bien-être des élèves et du personnel				
Objectif stratégique : Chaque élève et membre du personnel évoluent dans un milieu sain et sécuritaire où le bien-être, le respect des différences, l'équité et l'inclusion priment.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur (s)
2.1 Les écoles assurent un milieu d'apprentissage et de vie scolaire sain, sécuritaire et inclusif	2.1.1 100 % des écoles font la promotion active de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie.	-Le secteur éducatif appuie les écoles dans la mise sur pied d'activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires.	-Organisation, planification et appui aux activités faisant la promotion de saines habitudes alimentaires, physiques et de vie au sein des écoles et du Conseil.	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible.
	2.1.2 85 % des élèves et parents répondant au sondage sur le climat scolaire indiquent un niveau de satisfaction élevé face au milieu d'apprentissage et de vie scolaire.	100% des écoles participent au sondage sur le climat scolaire.	-Administration du sondage. -Distribution des résultats aux écoles et au Conseil.	Pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible.
2.2 Le Conseil assure un milieu de travail sain, sécuritaire et inclusif	2.2.1 85 % des répondants au sondage de satisfaction indiquent que le milieu de travail est sain, sécuritaire et inclusif.	- Les résultats du sondage sont analysés et les données repères sont utilisées dans les interventions proposées; - Une campagne de sensibilisation à la santé et sécurité au travail se poursuit; - Un plan d'amélioration est mis en place et les employés sont informés et formés.	-Formation sur la sécurité en laboratoire pour les cours de sciences; -Des capsules d'information sont développées et envoyées afin de sensibiliser les employés au bien-être au travail. -Les données sont analysées et abordées dans les plans d'amélioration.	-Pourcentage de réponses qui correspondent aux critères de la cible; -Les capsules sont envoyées aux écoles.

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur (s)
2.3 Les écoles et le Conseil adoptent des pratiques éco-responsables	2.3.1 80 % des écoles sont certifiées « Éco-écoles », programme visant à réduire l'empreinte écologique et assurer le développement de la responsabilisation environnementale.	-Le nombre d'écoles certifiées « Éco-Écoles » augmentent de cinq. -Le nombre de participants au concours « Réduis ton empreinte écologique » augmentent.	-Offre de formation pour la certification éco-école. -Lancement annuel du concours « Réduis ton empreinte écologique ».	Nombre d'écoles qui répondent aux critères de la cible
	2.3.2 La consommation d'énergie des écoles et des bureaux administratifs est réduite de 10%.	Réduction de la moyenne de la consommation des édifices par 2%	-Projets de réfections divers : -Optimisation des systèmes CVAC -Remplacement de fenêtres, portes, systèmes de chauffage et d'unités de ventilation.	Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie dans les écoles et BA
2.4 60% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.		-45% des édifices atteignent les standards d'accessibilité du conseil.	Projets de réfection visant une augmentation de l'accessibilité dans l'ensemble des édifices du CSV.	-Projets de réfection multiples prévus (p.ex., ascenseur et toilettes accessibles, aménagement d'espaces de stationnement pour personnes ayant un handicap).

Axe 3 : Croissance, rayonnement et engagement communautaire

Objectif stratégique : Le conseil assume son rôle de chef de file au niveau de l'éducation laïque francophone de l'Ontario en répondant aux besoins de ses communautés et de sa clientèle actuelle et future.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur (s)
3.1 Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de dix nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.		Le Conseil obtient le financement pour l'ouverture de deux nouvelles écoles dans les régions non desservies ou en croissance.	-Analyse des édifices existant et des zones non-desservies -Renouvellement des priorités en immobilisation en 2017 -Dépôt de huit projets prioritaires en immobilisation au Ministère	Nombre de nouvelles écoles dans l'annonce annuelle de financement du MÉO
3.2 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.		Le Conseil poursuit la mise en œuvre d'un programme d'éducation internationale.	-Assurer la mise en œuvre du plan d'affaires du programme d'éducation internationale;	-Le programme d'éducation

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

3.2 (suite)		<ul style="list-style-type: none"> -Accueil des premiers élèves du programme; -Poursuite des activités de partenariat avec l'Académie de Paris et l'Académie de Rennes, France. 	<p>internationale est mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> -développement du matériel d'appui et promotionnel; -participation aux foires de recrutement à Berlin et Miami; -développement d'activités pédagogiques virtuelles avec les Académies de Rennes et de Paris; -réseautage provincial : participation au Colloque provincial de l'Éducation international au printemps 2017. 	
3.3 Le Conseil fait la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.	Le Conseil poursuit la mise en œuvre d'un programme d'éducation aux adultes.	-Mise en œuvre du plan d'affaires pour le programme d'éducation aux adultes en partenariat avec les deux autres conseils scolaires de langue française limitrophes.	Présence d'un programme d'éducation aux adultes	
3.4 Le Conseil maintient un taux de croissance annuel des effectifs scolaires minimal de 3,5 %.	3.4.1 Augmenter le taux de rétention des élèves de 5 %.	<p>Le taux de rétention des élèves augmente de 1 %;</p> <p>100% des écoles secondaires vont offrir un programme de MHS en 2017-2018.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Planifier et mettre en œuvre le volet 2 de la campagne de rétention des élèves vers le secondaire -Planifier et mettre en œuvre le volet 2 de la campagne de recrutement des élèves de la maternelle et du jardin d'enfants -Planifier et mettre en place un volet « membre du personnel /ambassadeurs de Viamonde. -Mise en place d'activités culturelles et sportives systémiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Taux de rétention -Taux annuel de croissance des effectifs -Taux des départs hors du territoire du Conseil -Présence de MHS dans chaque école secondaire.

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

3.4 (suite)			<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'activités de leadership systémiques et provinciales; -Ajout de programmes de «Majeure Haute Spécialisation» désignés dans les écoles secondaires; -Développement et planification de programme d'excellence / spécialisation dans les écoles secondaires; -Mise en place du programme pré-AP dans 3 écoles secondaires; -Mise en place de programmes spécialisés (p.ex., arts, sports, sciences) dans des écoles secondaires; -Maintenance du programme d'enseignement de l'Espagnol dès la 7^e année dans les écoles secondaires. 	
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateurs (s)
3.5 Le Conseil accroît sa notoriété et son image de marque par la diffusion de ses succès, ceux de son personnel et de ses élèves.		<ul style="list-style-type: none"> -Augmenter de 5% le nombre d'abonnés Tweeter; -Augmenter de 5% le nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil; -Augmenter de 5 % le nombre de partage sur Facebook; -Augmenter de 5% le nombre de retweet sur Twitter. 	<ul style="list-style-type: none"> -Diffuser quotidiennement sur les plateformes de médias sociaux du Conseil des activités et succès des élèves et des membres du personnel Administration d'un sondage auprès des Internauts sur la perception de Viamonde. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'abonnés au site Twitter du Conseil et des écoles -Nombre d'abonnés à la page Facebook du Conseil et de celles des écoles -Nombre d'abonnés à la page Instagram -Taux de reconnaissance et d'appréciation de Viamonde par les Internauts.

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

Axe 4 : Redevabilité et gestion des ressources				
Objectif stratégique : Le Conseil assure une gestion des ressources en lien avec ses priorités et ses obligations.				
Objectifs spécifiques	Cibles 2020	Résultats intermédiaires 2017	Actions 2017	Indicateur(s)
4.1 Les membres du Conseil exercent un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation.		Un modèle de gouvernance axé sur les résultats de l'organisation est préconisé.	-Utilisation d'un modèle de gouvernance axé sur les résultats.	-Un modèle de gouvernance axé sur le monitoring des résultats stratégiques est en place et une nouvelle politique et directive administrative portant sur l'examen de la performance de la direction de l'éducation est en vigueur.
4.2 Le Conseil gère ses ressources humaines, matérielles et financières avec transparence, équité, efficacité et redevabilité.	4.2.1 La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion.	La mise en place de nouveaux outils et de processus facilite la gestion dans l'ensemble des secteurs.	-Mise en place d'un logiciel de gestion de l'organisation scolaire. -Mise en œuvre des nouvelles procédures pour l'utilisation des établissements scolaires par des détenteurs de permis; -Utilisation des données <i>Compass 4 Success</i> , GB+, DRA et TACLEF. -Analyse d'outils potentiels pour la cueillette de données pour le Service aux élèves. -Analyse d'outils facilitant la communication avec les parents en matière du rendement des élèves; -Mise en place du formulaire de réclamations de dépenses en ligne; -Identification de 2 nouveaux formulaires «intelligents» à mettre en place.	-Nombre de nouveaux outils et procédures dans chaque secteur.
	4.2.2 La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par	La capacité professionnelle du personnel croît de façon continue par l'entremise du	-Rencontre avec les directions de secteur pour développer des plans de perfectionnement professionnel.	Nombre d'occasions de perfectionnement professionnel dans chaque secteur.

Plan opérationnel de la direction de l'Éducation - 2017

4.2 (suite)	l'entremise du perfectionnement professionnel.	perfectionnement professionnel dans l'ensemble des secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> -Sondage des besoins en formation auprès du personnel d'entretien -Formations du personnel d'entretien. -Offre de formations par le Secteur de l'éducation. -Rencontres des membres du personnel du secteur de l'Éducation; -Offrir une formation aux membres des secteurs en lien avec leurs objectifs de développement professionnel. 	
	4.2.3 Le Conseil s'assure de communiquer régulièrement aux parents, membres du personnel et élèves ses décisions, ses résultats et ses projets.	<ul style="list-style-type: none"> -3 publications « Viamonde notre monde » publiées par année. -9 « Faits saillants » du Conseil publiés par année -1 Rapport annuel 2017 -1 Rapport intérimaire des résultats 2017 du Plan stratégique 2016-2020 dans le rapport annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> -Planification et écriture du magazine «<i>Viamonde notre monde</i>». -Résumer les rencontres des élus au Conseil scolaire afin que les parents soient informés des décisions du Conseil scolaire. -Lancement du nouveau site web du Conseil et des écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de publications « Viamonde notre monde » publiées par année. -Nombre de « Faits saillants » du Conseil publiés par année -Publication du rapport annuel -Publication annuelle des résultats du Plan stratégique pluriannuel.